¶ Il est vrai, dit-on, cette somme lui est due, et ce droit lui est acquis; mais je l'attends à cette petite formalité; s'il l'oublie, il n'y revient plus, et *conséquemment* il perd sa somme, ou il est *incontestablement* déchu de son droit; or il oubliera cette formalité. Voilà ce que j'appelle une conscience de praticien.

Une belle maxime pour le palais, utile au public, remplie de raison, de sagesse et d'équité, ce serait précisément la contradictoire de celle qui dit, que la forme emporte le fond.

¶ La question est une invention merveilleuse et tout à fait sûre, pour perdre un innocent qui a la complexion faible, et sauver un coupable qui est né robuste.

¶ Un coupable puni est un exemple pour la canaille; un innocent condamné est l'affaire de tous les honnêtes gens.

Je dirai presque de moi, je ne serai pas voleur ou meurtrier : je ne serai pas un jour puni comme tel, c'est parler bien hardiment.

Une condition lamentable est celle d'un homme innocent à qui la précipitation et la procédure ont trouvé un crime, celle même de son juge peut-elle l'être davantage?

¶ Si l'on me racontait qu'il s'est trouvé autrefois un prévôt, ou l'un de ces magistrats créés pour poursuivre les voleurs et les exterminer, qui les connaissait tous depuis longtemps de nom et de visage, savait leurs vols, j'entends l'espèce, le nombre et la quantité, pénétrait si avant dans toutes ces profondeurs, et était si initié dans tous ces affreux mystères, qu'il sut rendre à un homme de crédit un bijou qu'on lui avait pris dans la foule au sortir d'une assemblée, et dont il était sur le point de faire de l'éclat; que le parlement intervint dans cette affaire, et fit le procès à cet officier; je regarderais cet événement comme l'une de ces choses dont l'histoire se charge, et à qui le temps ôte la croyance; comment donc pourrais-je croire qu'on doive présumer par des faits récents, connus et circonstanciés, qu'une connivence si pernicieuse dure encore, qu'elle ait même tourné en jeu et passé en coutume?

¶ Combien d'hommes qui sont forts contre les faibles, fermes et inflexibles aux sollicitations du simple peuple, sans nuls égards pour les petits, rigides et sévères dans les minuties; qui refusent les

petits présents, qui n'écoutent ni leurs parents ni leurs amis, et que les femmes seules peuvent corrompre.

¶ Il n'est pas absolument impossible qu'une personne qui se trouve dans une grande faveur perde un procès.

¶ Les mourants qui parlent dans leurs testaments peuvent s'attendre à être écoutés comme des oracles : chacun les tire de son côté et les interprète à sa manière, je veux dire selon ses desirs ou ses intérêts.

¶ Il est vrai qu'il y a des hommes dont on peut dire que la mort fixe moins la dernière volonté, qu'elle ne leur ôte avec la vie l'irrésolution et l'inquiétude; un dépit pendant qu'ils vivent les fait tester, ils s'apaisent et déchirent leur minute, la voilà en cendre : ils n'ont pas moins de testaments dans leur cassette que d'almanachs sur leur table, ils les comptent par les années : un second se trouve détruit par un troisième, qui est anéanti lui-même par un mieux digéré, et celui-ci encore par un cinquième *olographe* : mais si le moment, ou la malice, ou l'autorité, manque à celui qui a intérêt de le supprimer, il faut qu'il en essuie les clauses et les conditions, car *appert*-il mieux des dispositions des hommes les plus inconstants, que par un dernier acte, signé de leur main, et après lequel ils n'ont pas du moins eu le loisir de vouloir tout le contraire.

¶ S'il n'y avait point de testaments pour régler le droit des héritiers, je ne sais si l'on aurait besoin de tribunaux pour régler les différends des hommes; les juges seraient presque réduits à la triste fonction d'envoyer au gibet les voleurs et les incendiaires : qui voit-on dans les lanternes des chambres, au parquet, à la porte ou dans la salle du magistrat, des héritiers *ab intestat?* non, les lois ont pourvu à leurs partages : on y voit les testamentaires qui plaident en explication d'une clause ou d'un article, les personnes exhérédées, ceux qui se plaignent d'un testament fait avec loisir, avec maturité, par un homme grave, habile, consciencieux, et qui a été aidé d'un bon conseil; d'un acte où le praticien n'a rien omis de son jargon et de ses finesses ordinaires; il est signé du testateur et des témoins publics, il est paraphé; et c'est en cet état qu'il est cassé et déclaré nul.

¶ *Titius* assiste à la lecture d'un testament avec des yeux rouges et humides, et le cœur serré de la perte de celui dont il espère recueillir la succession : un article lui donne la charge, un autre les rentes de la

ville, un troisième le rend maître d'une terre à la campagne ; il y a une clause qui, bien entendue, lui accorde une maison située au milieu de Paris, comme elle se trouve, et avec les meubles ; son affliction augmente, les larmes lui coulent des yeux ; le moyen de les contenir? il se voit officier, logé aux champs et à la ville, meublé de même, il se voit une bonne table et un carrosse : *Y avait-il au monde un plus honnête homme que le défunt, un meilleur homme?* Il y a un codicille, il faut le lire ; il fait *Mævius* légataire universel, et il renvoie Titius dans son faubourg, sans rentes, sans titre, et le met à pied : il essuie ses larmes ; c'est à Mævius à s'affliger.

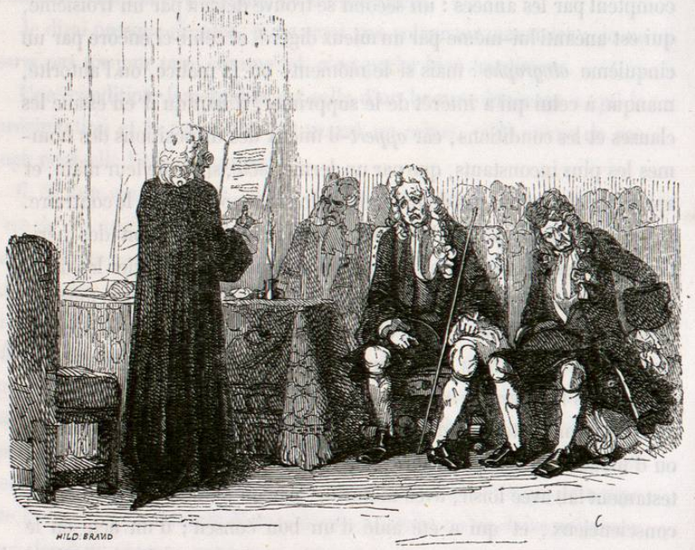

¶ La loi qui défend de tuer un homme n'embrasse-t-elle pas dans cette défense le fer, le poison, le feu, l'eau, les embûches, la force ouverte, tous les moyens enfin qui peuvent servir à l'homicide? La loi qui

ôte aux maris et aux femmes le pouvoir de se donner réciproquement, n'a-t-elle connu que les voies directes et immédiates de donner? a-t-elle manqué de prévoir les indirectes? a-t-elle introduit les fidéicommis, ou si même elle les tolère? Avec une femme qui nous est chère et qui nous survit, lègue-t-on son bien à un ami fidèle par un sentiment de reconnaissance pour lui, ou plutôt par une extrême confiance, et par la certitude qu'on a du bon usage qu'il saura faire de ce qu'on lui lègue? donne-t-on à celui que l'on peut soupçonner de ne devoir pas rendre à la personne à qui en effet l'on veut donner? faut-il se parler, faut-il s'écrire? est-il besoin de pacte ou de serments pour former cette collusion? les hommes ne sentent-ils pas en cette rencontre ce qu'ils peuvent espérer les uns des autres? et si au contraire la propriété d'un tel bien est dévolue au fidéicommissaire, pourquoi perd-il sa réputation à le retenir? sur quoi fonde-t-on la satire et les vaudevilles? voudrait-on le comparer au dépositaire qui trahit le dépôt, à un domestique qui vole l'argent que son maître lui envoie porter? on aurait tort ; y a-t-il de l'infamie à ne pas faire une libéralité, et à conserver pour soi ce qui est à soi? étrange embarras, horrible poids que le fidéicommis! si par la révérence des lois on se l'approprie, il ne faut plus passer pour homme de bien ; si par le respect d'un ami mort l'on suit ses intentions en le rendant à sa veuve, on est confidentiaire, on blesse la loi : elle cadre donc bien mal avec l'opinion des hommes, cela peut être ; et il ne me convient pas de dire ici, la loi pèche, ni les hommes se trompent.

¶ J'entends dire de quelques particuliers, ou de quelques compagnies, tel et tel corps se contestent l'un à l'autre la préséance ; le mortier et la pairie se disputent le pas. Il me paraît que celui des deux qui évite de se rencontrer aux assemblées est celui qui cède et qui, sentant son faible, juge lui-même en faveur de son concurrent.

¶ *Typhon* fournit un grand de chiens et de chevaux, que ne lui fournit-il point! sa protection le rend audacieux, il est impunément dans sa province tout ce qui lui plaît d'être, assassin, parjure ; il brûle ses voisins, et il n'a pas besoin d'asile : il faut enfin que le prince se mêle lui-même de sa punition.

¶ Ragoûts, liqueurs, entrées, entremets, tous mots qui devraient être barbares et inintelligibles en notre langue : et s'il est vrai qu'ils ne

devraient pas être d'usage en pleine paix, où ils ne servent qu'à entretenir le luxe et la gourmandise; comment peuvent-ils être entendus dans le temps de la guerre et d'une misère publique, à la vue de l'ennemi, à la veille d'un combat, pendant un siége? où est-il parlé de la table de *Scipion* ou de celle de *Marius?* ai-je lu quelque part que *Miltiade*, qu'*Épaminondas*, qu'*Agésilas*, aient fait une chère délicate? je voudrais qu'on ne fît mention de la délicatesse, de la propreté et de la somptuosité des généraux, qu'après n'avoir plus rien à dire sur leur sujet, et s'être épuisé sur les circonstances d'une bataille gagnée et d'une ville prise; j'aimerais mieux qu'ils voulussent se priver de cet éloge.

¶ *Hermippe* est l'esclave de ce qu'il appelle ses petites commodités, il leur sacrifie l'usage reçu, la coutume, les modes, la bienséance; il les cherche en toutes choses, il quitte une moindre pour une plus grande, il ne néglige aucune de celles qui sont praticables, il s'en fait une étude, et il ne se passe aucun jour qu'il ne fasse en ce genre une découverte; il laisse aux autres hommes le dîner et le souper, à peine en admet-il les termes, il mange quand il a faim, et les mets seulement où son appétit le porte; il voit faire son lit, quelle main assez adroite ou assez heureuse pourrait le faire dormir comme il veut dormir? il sort rarement de chez soi, il aime la chambre, où il n'est ni oisif, ni laborieux, où il n'agit point, où il *tracasse*, et dans l'équipage d'un homme qui a pris médecine. On dépend servilement d'un serrurier et d'un menuisier, selon ses besoins; pour lui, s'il faut limer il a une lime, une scie s'il faut scier, et des tenailles s'il faut arracher; imaginez, s'il est possible, quelques outils qu'il n'ait pas, et meilleurs et plus commodes à son gré que ceux mêmes dont les ouvriers se servent; il en a de nouveaux et d'inconnus, qui n'ont point de nom, productions de son esprit, et dont il a presque oublié l'usage; nul ne se peut comparer à lui pour faire en peu de temps et sans peine un travail fort inutile : il faisait dix pas pour aller de son lit dans sa garde-robe, il n'en fait plus que neuf, par la manière dont il a su tourner sa chambre, combien de pas épargnés dans le cours d'une vie! ailleurs, l'on tourne la clef, l'on pousse contre, où l'on tire à soi, et une porte s'ouvre; quelle fatigue! voilà un mouvement de trop qu'il sait s'épargner, et comment, c'est un mystère qu'il ne révèle

[illegible] usage en pleine paix, où ils ne servent qu'à entretenir [illegible] la gourmandise; comment peuvent-ils être entendus [illegible] de la guerre et d'une misère publique, à la vue de l'ennemi, [illegible] d'un combat, pendant un siège? où est-il parlé de la [illegible] ou de celle de *Bouvines*? [illegible] quelque part que [illegible] qu'*Epaminondas*, qu'*Agésilas*, aient fait une chère délicate? je voudrais qu'on ne fît mention de la délicatesse, de la propreté et de la somptuosité des généraux, qu'après n'avoir plus rien à dire sur leur sujet, et s'être épuisé sur les circonstances d'une bataille gagnée et d'une ville prise; j'aimerais mieux qu'ils voulussent se priver de cet éloge.

¶ *Hermippe* est l'esclave de ce qu'il appelle ses petites commodités, il leur sacrifie l'usage reçu, la coutume, la santé, la bienséance; il les cherche en toutes choses, il quitte aux [illegible] la plus grande, il ne néglige aucune de celles qui sont praticables [illegible] et il ne se passe aucun jour qu'il ne fasse en ce genre une découverte; il laisse aux autres hommes le dîner et le souper, à peine en admet-il les termes, il mange quand il a faim, et les mets seulement où son appétit le porte; il voit faire son lit, quelle main assez adroite ou assez heureuse pourrait le faire dormir comme il veut dormir? il sort rarement de chez soi, il aime la chambre, où il n'est ni oisif, ni laborieux, où il n'agit point, où il *tracasse*, et dans l'équipage d'un homme qui a pris médecine. On dépend servilement d'un serrurier et d'un [illegible], selon ses besoins: pour lui, s'il faut limer il a une lime, [illegible] s'il faut scier, et des scies, s'il faut arracher [illegible] gré que [illegible] ceux et d'autres, qu'on [illegible] et dont il a presque oublié l'usage, [illegible] pour faire en peu de temps et sans peine un ouvrage très-facile. Il faisait dix pas pour aller de son lit dans sa garde-robe. S'en fait-il plus que neuf, par la manière dont il a su tourner sa chambre, combien de pas épargnés dans le cours d'une vie! ailleurs, l'on tourne la clef, l'on pousse contre, où l'on tire à soi, et une porte s'ouvre; quelle fatigue! voilà un mouvement de trop qu'il sait s'épargner, et comment, c'est un mystère qu'il ne révèle

point; il est, à la vérité, un grand maître pour le ressort et pour la mécanique, pour celle du moins dont tout le monde se passe : Hermippe

tire le jour de son appartement d'ailleurs que de la fenêtre, il a trouvé le secret de monter et de descendre autrement que par l'escalier, et il cherche celui d'entrer et de sortir plus commodément que par la porte.

¶ Il y a déjà longtemps que l'on improuve les médecins, et que l'on s'en sert; le théâtre et la satire ne touchent point à leurs pensions; ils dotent leurs filles, placent leurs fils au parlement et dans la prélature, et les railleurs eux-mêmes fournissent l'argent. Ceux qui se portent bien

deviennent malades, il leur faut des gens dont le métier soit de les assurer qu'ils ne mourront point : tant que les hommes pourront mourir, et qu'ils aimeront à vivre, le médecin sera raillé et bien payé.

¶ Un bon médecin est celui qui a des remèdes spécifiques, ou s'il en manque, qui permet à ceux qui les ont, de guérir son malade.

¶ La témérité des charlatans, et leurs tristes succès, qui en sont les suites, font valoir la médecine et les médecins : si ceux-ci laissent mourir, les autres tuent.

¶ *Carro Carri* débarque avec une recette qu'il appelle un prompt remède, et qui quelquefois est un poison lent : c'est un bien de famille,

mais amélioré en ses mains ; de spécifique qu'il était contre la colique, il guérit de la fièvre quarte, de la pleurésie, de l'hydropisie, de l'apo-

plexie, de l'épilepsie ; forcez un peu votre mémoire, nommez une maladie, la première qui vous viendra en l'esprit, l'hémorrhagie, dites-vous? il la guérit ; il ne ressuscite personne, il est vrai, il ne rend pas la vie aux hommes, mais il les conduit nécessairement jusqu'à la décrépitude, et ce n'est que par hasard que son père et son aïeul, qui avaient ce secret, sont morts fort jeunes. Les médecins reçoivent pour leurs visites ce qu'on leur donne, quelques-uns se contentent d'un remercîment ; Carro Carri est si sûr de son remède, et de l'effet qui en doit suivre, qu'il n'hésite pas de s'en faire payer d'avance, et de recevoir avant que de donner ; si le mal est incurable, tant mieux, il n'en est que plus digne de son application et de son remède ; commencez par lui livrer quelques sacs de mille francs, passez-lui un contrat de constitution, donnez-lui une de vos terres, la plus petite, et ne soyez pas ensuite plus inquiet que lui de votre guérison. L'émulation de cet homme a peuplé le monde de noms en O et en I, noms vénérables qui en imposent aux malades et aux maladies. Vos médecins, Fagon, et de toutes les facultés, avouez-le, ne guérissent pas toujours, ni sûrement ; ceux au contraire qui ont hérité de leurs pères la médecine pratique, et à qui l'expérience est échue par succession, promettent toujours, et avec serments, qu'on guérira. Qu'il est doux aux hommes de tout espérer d'une maladie mortelle, et de se porter encore passablement bien à l'agonie ! la mort surprend agréablement et sans s'être fait craindre, on la sent plus tôt qu'on n'a songé à s'y préparer et à s'y résoudre : O Fagon-Esculape ! faites régner sur toute la terre le quinquina et l'émétique, conduisez à sa perfection la science des simples qui sont donnés aux hommes pour prolonger leur vie ; observez dans les cures, avec plus de précision et de sagesse que personne n'a encore fait, le climat, les temps, les symptômes, et les complexions ; guérissez de la manière seule qu'il convient à chacun d'être guéri ; chassez des corps, où rien ne vous est caché de leur économie, les maladies les plus obscures et les plus invétérées ; n'attentez pas sur celles de l'esprit, elles sont incurables, laissez à *Corinne*, à *Lesbie*, à *Canidie*, à *Trimalcion*, à *Carpus*, la passion ou la fureur des charlatans.

¶ L'on souffre dans la république les chiromanciens et les devins, ceux qui font l'horoscope et qui tirent la figure, ceux qui connaissent